



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DE
LA VILLE DE BEAUCEVILLE TENUE CE LUNDI 17 JANVIER 2022 À 19 H 30 ET À
LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

Monsieur le maire François Veilleux ;
Mesdames les conseillères Marie-Andrée Giroux et Virginie Gosselin ;
Messieurs les conseillers Vincent Roy, Patrick Mathieu et David Veilleux et
Kevin Pomerleau

Sont également présent(e)s :

Serge Vallée, directeur général et Mélissa Rodrigue, greffière adjointe.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur
François Veilleux.

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des procès-verbaux
4. GREFFE
 - 4.1 Adoption du règlement 2021-459
 - 4.2 Adoption du règlement 2021-460
 - 4.3 Adoption du règlement 2021-461
 - 4.4 Adoption du règlement 2021-462
5. TRAVAUX PUBLICS
6. INCENDIE ET SÉCURITÉ
7. URBANISME
 - 7.1 Mandat à la firme WSP Canada Inc pour effectuer une demande
d'autorisation au MELCC
8. SPORT ET LOISIRS
9. TRÉSORERIE
 - 9.1 Approbation du bordereau des allocations de dépenses
10. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 10.1 Appui moral à l'organisme Unis pour la faune
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur François Veilleux, maire, constate le quorum et déclare la
séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R-2022-01-7279 Il est proposé par monsieur Kevin Pomerleau, appuyé par madame Virginie
Gosselin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.



3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

R-2022-01-7280 Il est proposé par monsieur Patrick Mathieu appuyé par monsieur David Veilleux et résolu à l'unanimité que les procès-verbaux du 6 décembre 2021, du 13 décembre 2021, du 15 décembre 2021, du 20 décembre 2021, du 22 décembre 2021 et de la séance spéciale du budget soient adoptés tels que rédigés

4. GREFFE

4.1. Adoption du règlement 2021-459

R-2022-01-7281 **Considérant** que le 20 décembre 2021, lors d'une séance extraordinaire du Conseil, le projet de règlement 2021-459 concernant les compensations d'usage de l'eau à taux fixes et au compteur 2022 a été déposé et qu'un avis de motion a été donné;

Considérant que les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement 2021-459 et ont pu émettre leur opinion à cet effet;

En conséquence, il est proposé par monsieur Kevin Pomerleau appuyé par monsieur Patrick Mathieu et résolu à l'unanimité ;

Que le conseil adopte le règlement 2021-459 concernant les compensations d'usage de l'eau à taux fixes et au compteur 2022.

4.2. Adoption du règlement 2021-460

R-2022-01-7282 **Considérant** que le 20 décembre 2021, lors d'une séance extraordinaire du Conseil, le projet de règlement 2021-460 concernant la compensation pour l'usage des égouts à taux fixes et au compteur et la vidange des fausses septiques 2022 a été déposé et qu'un avis de motion a été donné;

Considérant que les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement 2021-460 et ont pu émettre leur opinion à cet effet;

En conséquence, il est proposé par monsieur Patrick Mathieu appuyé par madame Marie-Andrée Giroux et résolu à l'unanimité ;

Que le conseil adopte le règlement 2021-460 concernant la compensation pour l'usage des égouts à taux fixes et au compteur et la vidange des fosses septiques 2022.

4.3. Adoption du règlement 2021-461

R-2022-01-7283 **Considérant** que le 20 décembre 2021, lors d'une séance extraordinaire du Conseil, le projet de règlement 2021-461 concernant la compensation pour l'enlèvement et la disposition des ordures et des matières résiduelles 2022 a été déposé et qu'un avis de motion a été donné;

Considérant que les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement 2021-461 et ont pu émettre leur opinion à cet effet;

En conséquence, il est proposé par monsieur Kevin Pomerleau appuyé par





monsieur Vincent Roy et résolu à l'unanimité ;

Que le conseil adopte le règlement 2021-461 concernant la compensation pour l'enlèvement et la disposition des ordures et des matières résiduelles 2022.

4.4. Adoption du règlement 2021-462

R-2022-01-7284 **Considérant** que le 20 décembre 2021, lors d'une séance extraordinaire du Conseil, le projet de règlement 2021-462 décrétant l'imposition des taxes foncières et autres pour l'année 2022 a été déposé et qu'un avis de motion a été donné;

Considérant que les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement 2021-462 et ont pu émettre leur opinion à cet effet;

En conséquence, il est proposé par monsieur Kevin Pomerleau appuyé par madame Virginie Gosselin et résolu à l'unanimité ;

Que le conseil adopte le règlement 2021-462 décrétant l'imposition des taxes foncières et autres pour l'année 2022.

5. TRAVAUX PUBLICS

6. INCENDIE ET SÉCURITÉ

7. URBANISME

7.1. Mandat à la firme WSP Canada Inc pour effectuer une demande d'autorisation au MELCC

R-2022-01-7285 **Considérant** que la Ville de Beauceville doit offrir les services d'aqueduc et d'égouts pour les nouveaux terrains du parc industriel afin de desservir les nouvelles entreprises;

Considérant qu'un certificat d'autorisation doit être délivré par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour que la Ville puisse réaliser les travaux de prolongement des services d'aqueduc, d'égouts et de rue;

En conséquence, il est proposé par monsieur Kevin Pomerleau appuyé par madame Marie-Andrée Giroux et résolu à l'unanimité ;

Que monsieur Dave Simard, ingénieur pour WSP Canada Inc., soit autorisé, pour et au nom de la Ville de Beauceville, à signer toute demande de certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement ainsi qu'au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement pour le projet de développement du parc industriel en lien avec le prolongement de la 59^e avenue et de la 183^e rue;

Qu'un chèque au montant de 699 \$ soit fait et remis au ministre des





Finances du Québec pour l'analyse de la demande au MELCC;

Que monsieur Richard Longchamps, directeur de l'urbanisme, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents inhérents à la demande.

8. SPORT ET LOISIRS

9. TRÉSORERIE

9.1. Allocation du bordereau des allocations de dépenses

R-2022-01-7286 Il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux appuyé par monsieur Vincent Roy et résolu à l'unanimité ;

Que le bordereau des comptes daté du 17 janvier 2022 soit adopté tel que présenté, incluant les dépenses autorisées par délégation.

10. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

10.1. Appui moral pour l'organisme Unis pour la Faune

R-2022-01-7287 **Considérant** que la ressource faunique s'avère étroitement liée à son habitat. Que celui-ci se doit d'être préservé et même valorisé afin d'assurer sa pérennité pour le bien de tous les utilisateurs du territoire.

Considérant que les activités de prélèvements fauniques génèrent des retombées économiques importantes pour les régions rurales telles que la nôtre

Considérant que l'UPF propose des actions novatrices (tel que le RTLB) permettant d'accroître nos connaissances sur le sujet afin de mettre en place une saine gestion du cheptel de cerfs

Considérant que les différents objectifs de l'association visent une philosophie dite durable et harmonieuse

En conséquence, il est proposé par monsieur Patrick Mathieu appuyé par monsieur Kevin Pomerleau et résolu à l'unanimité ;

Que la ville de Beauceville donne son appui moral envers les démarches mises en œuvre par ces partenaires du milieu qui souhaitent sainement participer dans le processus décisionnel lié au domaine de la gestion de la faune ou autres sujets se rapportant aux ressources pouvant être liées à la pratique de la chasse ou la pêche sportive

10.2 Autorisation de fermer la 110^e Rue pour une activité du secteur

R-2022-01-7288 **Considérant** la demande d'un citoyen qui désire organise une journée de glissade pour les enfants de son secteur le samedi 22 janvier ou le samedi 19 février 2022;

Considérant que la seule implication de la Ville est de fournir de la signalisation pour la fermeture de la rue;





En conséquence, il est proposé par monsieur Vincent Roy, appuyé par monsieur Kevin Pomerleau et résolu à l'unanimité;

QUE la Ville de Beauceville donne son accord pour la fermeture de la 110^e Rue.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

R-2022-01-7289 Il est proposé par madame Virginie Gosselin appuyé par madame Marie-Andrée Giroux et résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

FRANÇOIS VEILLEUX
Maire

Mélissa Rodrigue
Greffière adjointe

